

Préfecture de département

code postal : 05460

Commune d'ABRIES

code Insee : 05001

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° **05-2018-05-02-002** du **02/05/18**

mis à jour le

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [PPR]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels miniers technologiques non

Approuvé par arrêté préfectoral n°2007-25-4 date **25 janvier 2007**
Révisé par arrêté préfectoral n°05-2018-05-02-001 date **2 mai 2018**

aléa Avalanches
Glissement de terrain
Chutes de pierres
Inondation
Crue torrentielle

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Le règlement

consultable sur Internet *

Les documents graphiques : carte d'aléas et de zonage réglementaire

consultable sur Internet *

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

faible Forte Moyenne Modérée Faible Très

La commune est située dans une zone de sismicité zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 Zone 1 ^{*}

* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

consultable sur Internet *

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

1 carte du zonage réglementaire au format A3

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles	nombre	Voir prim net	catastrophes technologiques	nombre
-------------------------	--------	---------------	-----------------------------	--------

Date : xx/xx/xxxx

site* <http://www.hautes-alpes.gouv.fr/abries-a2305.html>